

Structure de la « Banque de mots »

- La banque contient plus de 10 000 mots extraits de plusieurs bases lexicales correspondant au vocabulaire accessible à des enfants de l'école primaire.
- La somme des mots proposés constitue une base de travail commune minimale et non exhaustive : les enseignants peuvent l'enrichir et la personnaliser par divers procédés d'ajout de mots et de rubriques à compléter lors de la saisie des définitions.
- Pour faciliter la consultation et la lecture de la liste autrement qu'en ordre alphabétique, on peut aussi afficher les mots selon 4 catégories grammaticales : **nom, verbe, adjectif, mot grammatical** (adverbe, préposition, conjonction...). Lorsque qu'une même unité linguistique appartient à plusieurs catégories, le choix a été fait d'en afficher une seule, pour des raisons internes de fonctionnement de la base de données.
Par exemple, prenons le cas du mot « FERME » : il est étiqueté « Adjectif » dans la banque ; or, on pourrait aussi avoir : « FERME ; Nom » et « FERME ; Adverbe ». Dans le formulaire de définition la nature grammaticale du mot « FERME » s'affichera automatiquement comme « Adjectif » en accord avec ce qui est enregistré dans la banque mais une rubrique spécifique permet de renseigner et de traiter l'existence des deux autres homonymes.
Si l'enseignant souhaite vraiment produire avec ses élèves les 3 articles de dictionnaire correspondant aux 3 mots « FERME » sous les 3 catégories, il peut aussi utiliser la fonction d'ajout de mots décrite ci-dessous.
- En ce qui concerne le genre de certains mots, en particulier les adjectifs, la priorité a été donnée dans la banque à l'affichage du masculin : une rubrique du formulaire de définition permet de proposer le terme féminin correspondant.

Utilisation et fonctionnalités de la « Banque de mots »

- La banque de mots est consultable sur le site du 1^{er} au 31 octobre : pendant cette période, l'enseignant, avec ses élèves, peut se faire une idée du lexique à étudier. Cette première phase doit aussi permettre d'envisager, au sein de l'équipe pédagogique, la programmation de l'enseignement du vocabulaire sur l'année scolaire. C'est également le moment de concevoir des dispositifs pédagogiques (progression, séquences, séances) pour organiser la mise en œuvre du travail en classe au cours du projet. A ce titre, la mallette pédagogique mise en ligne sur le site propose de nombreux exemples de séquences de la Grande section au Cycle 3.
- Du 1^{er} au 30 novembre, la banque est activée pour permettre les procédures de sélection définitive d'une liste de mots. Chaque classe participante peut choisir un maximum de 12 mots dans la liste et doit en extraire au minimum 6 ; elle peut ensuite ajouter de 6 à 12 mots au maximum. Chaque mot de la liste constituée donne lieu à la production d'un article du dictionnaire et on obtient donc plusieurs corpus de travail possibles :
 1. Minimum sans ajout avec 6 mots de la banque (6 articles de dictionnaire)
 2. Maximum sans ajout avec 12 mots de la banque (12 articles de dictionnaire)
 3. Entre 6 et 12 mots de la banque sans ajout (de 6 à 12 articles de dictionnaire)
 4. Minimum de 6 mots de la banque et des ajouts allant de 1 à 12 au maximum (de 7 à 18 articles de dictionnaire dont, pour le Cycle 3 uniquement, l'ajout de quelques noms propres pour produire des articles de type encyclopédique).

- Un même mot peut être sélectionné 3 fois : une fois par une GS, une fois par une classe de cycle 2 (CP ou CE1) et une fois par une classe de cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Lorsque le mot est choisi par une classe il n'est plus disponible à la sélection par une autre classe de même cycle ; par contre, un système de « troc » est possible pour permettre d'échanger avec d'autres classes des mots que l'on veut absolument travailler avec les élèves. Ces fonctionnalités d'ajout et de troc doivent permettre d'aboutir à une liste de vocabulaire satisfaisante par rapport aux objectifs pédagogiques que l'enseignant s'est fixés. Tous les mots « échangeables » et ajoutés apparaissent dans la banque de mots qui s'actualise au fur et à mesure des procédures de choix opérées par les classes : l'enseignant peut ainsi, jusqu'à la date de clôture du 30 novembre, voir les mots qui ont été sélectionnés, ceux qui restent disponibles ou susceptibles d'être échangés et modifier sa propre liste en continu.
- Ce processus de constitution d'une liste de mots qui va servir de base à la production des définitions du dictionnaire peut ainsi prendre plusieurs formes :
 1. L'enseignant choisit aléatoirement de 6 à 12 mots dans la banque et ne souhaite procéder à aucun ajout.
 2. L'enseignant choisit de 6 à 12 mots dans la banque selon des critères spécifiques et obtient une liste satisfaisante sans avoir besoin ni d'échanger ni d'ajouter des mots.
 3. L'enseignant choisit 6 mots dans la banque et procède à des échanges et à des ajouts pour ajuster précisément sa liste de mots aux objectifs pédagogiques ciblés.
- Ajouter des mots est une option qui permet d'enrichir la banque initiale qui est forcément partielle et non exhaustive ; c'est aussi adapter le lexique proposé à une problématique de classe, à des projets particuliers, à un contexte local ou régional ; c'est enfin travailler sur les homonymes ou compléter une série de mots de la même famille qui ne peuvent pas tous figurer dans la banque proposée.
On ajoute donc des mots pour, par exemple :
 1. Traiter un champ thématique en lien avec un projet disciplinaire
 2. Traiter des mots qui constituent des régionalismes
 3. Traiter un mot dont la nature grammaticale figurant dans la banque n'est pas celle que l'on souhaite utiliser pour produire la définition du dictionnaire (ex : ferme/adjectif et ferme/nom)
 4. Traiter des mots qui appartiennent tous à une même catégorie grammaticale (verbes, adverbes, adjectifs...) sur un champ lexical donné par exemple.
 5. Traiter une série entière de mots dérivés appartenant à une même famille et dont la banque ne propose que 2 ou 3 éléments
 6. Traiter un champ lexical particulier
 7. Traiter la dimension phonologique avec une série d'homophones ou de mots ayant des sonorités communes (ex : initiales, rimes)
 8. Traiter la dimension étymologique ou historique avec une liste de mots « anciens » ou « récents »
 9. Traiter des mots qui semblent venus d'ailleurs, qui paraissent plus « rares » ou plus exotiques, étranges ou évocateurs
 10. Traiter des mots qui sollicitent davantage le domaine sensoriel ou l'imaginaire
 11. Traiter des mots qui appartiennent à l'univers de la littérature de jeunesse
 12. Traiter des mots qui constituent des termes génériques de catégories diverses
 13. Traiter la synonymie et l'antonymie avec une liste de mots par paires
 14. Traiter une liste de mots qui présentent des difficultés orthographiques
 15. Traiter des mots qui ont tous une forte polysémie et dont on doit chercher tous les sens possibles
 16. Traiter des mots qui constituent des locutions, qui appartiennent à des expressions de sens figuré ou idiomatique, à des proverbes ou à des dictons
 17. Traiter des mots qui renvoient à des images, à des représentations iconographiques particulières ou à des œuvres d'art...

- Au cycle 3, l'option d'ajout de mots permet de traiter des noms propres : chaque classe peut ajouter, dans la limite initiale de 6 à 12 mots, quelques noms propres qui sont l'objet d'un formulaire de définition spécifique et qui se traduiront, dans le dictionnaire, par des encarts ou des pages à caractère encyclopédique.
Le choix des noms propres doit permettre de travailler le vocabulaire en lien avec les contenus des programmes 2008 concernant les connaissances à acquérir dans les divers domaines disciplinaires (histoire, histoire des arts, sciences, musique...)

- Lorsque la liste de mots de la classe est finalisée et ce jusqu'au 30 novembre, dernier délai, elle est enregistrée sur la plateforme de travail du site et constitue le « panier de mots » à partir duquel le travail de définition proprement dit va commencer.
Il est important de rappeler que toutes ces procédures en ligne correspondent pour la plupart à des compétences en informatique qui s'inscrivent parfaitement dans le B2i de l'école primaire ; elles peuvent donc être menées avec les élèves dans le cadre d'ateliers d'apprentissage.